

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON.

Années 1852-1853.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME PREMIER.



LYON.
IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN,
Rue Centrale, 20, au 1^{er} étage.

1853



DESCRIPTION

DE

DEUX COLÉOPTÈRES NOUVEAUX

DE LA TRIBU DES **FRACTICORNES**,

PAR

E. MULSANT et Cl. REY.

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon le novembre 1852.)

Prothorax lateribus unistriatus.

Elytris striâ marginali unicâ exteriori.

Hister myrmerophilus.

Ater, nitidus ; elytrorum striâ marginali basim non attingente, primâ et præsertim secundâ antice abbreviatis ; pygidio segmentoque præcedenti fere aequaliter et sat fortiter punctatis ; prothorace subtriangulari, postice arcuato, lateribus unistriato, punctulato ; mesosterno emarginato ; tibiis anticis, 4 vel 5-denticulatis.

Long. 0,0042 (1 7/8). Larg. 0,0029 (1/3).

Corps d'un noir brillant. Front uni ; superficiellement pointillé ; marqué d'une ligne peu profonde, en demi-cercle, presque tronqué en devant. Labre en demi-cercle, plus long que large. Mandibules une fois et demie à deux fois plus longues que le labre ; convexes en dessus ; pointillées. Antennes noires ; à bouton rouge, d'un tiers environ plus long que large. Prothorax, élargi en ligne un peu courbe sur les côtés ; peu ou point émoussé aux

angles postérieurs ; faiblement arqué en arrière à la base ; lisse ; rayé près des bords antérieurs et latéraux , d'un seul trait finement ponctué : chacun des latéraux à peu près en ligne droite, et sensiblement recourbé en dedans à son extrémité postérieure. *Elytres*, sensiblement élargies dans leur milieu ; à stries finement ponctuées : la première , nulle dans son tiers antérieur ou un peu plus ; la deuxième dépassant à peine les deux cinquièmes postérieurs de la longueur ; la marginale n'atteignent pas la base ; la troisième presque aussi longue que les autres qui sont à peu près entières, ordinairement marquée au-devant de son extrémité antérieure de deux points obliquement dirigés en dedans. *Fossette latérale* , densément ponctué , extérieurement bornée par un bord lisse et imponctué. *Pygidium* et segment précédent couverts de points aussi rapprochés et à peu près aussi gros et aussi marqués. *Dessous du corps* noir ; densément ponctué sur les côtés. *Prosternum* triangulairement élargi dans son tiers postérieur ou un peu plus ; visiblement pointillé , et rayé d'une strie de chaque côté de cette partie ; arqué à son bord postérieur. *Mesosternum* échancré , lisse , ainsi que les parties suivantes du milieu du corps. *Pieds* d'un rouge ferrugineux , un peu obscur ou d'un rouge brun. *Jambes de devant* armées ordinairement de cinq, quelquefois de quatre petites dents à peu près égales.

PATRIE : Le département du Rhône , dans les troncs de chêne, en compagnie de la *Formica fuliginosa*.

Cette espèce a tout le faciès de l'*H. corvinus* dont elle se distingue par ses mandibules convexes en dessus ; par son labre plus long que large ; par la strie marginale du prothorax , ordinairement plus droite ; par l'existence de la strie marginale des élytres ; par le pygidium à peu près aussi fortement ponctué que le segment précédent ; par son prosternum arqué à son bord postérieur, pointillé sur sa surface , strié latéralement ; par son mésosternum visiblement échancré. Elle doit être placée entre les *H. carbonarius* et *purpurascens* ; elle diffère du premier par sa

taille toujours moindre ; par la troisième strie des élytres toujours presque entière : par les première et deuxième moins oblitérées; par son prosternum plus triangulaire, plus visiblement ponctué, strié latéralement. Ce dernier caractère du prosternum ; la strie du front sans sinuosité en devant ; celle du prothorax plus droits ; ses élytres sans taches, etc. , la distinguent sans peine de l'*H. purpurascens*.

Saprinus ciliaris.

Brunneus; antennis, oculorum et corporis lateribus longe flavescenticiliatis; prothorace ruguloso punctulato. Elytris punctatis inter primam et secundam striam: primâ integrâ, anticè incurvatâ, cum secundâ junctâ: hæc, posticè abbreviatâ: sequentibus subterminalibus. Tibiis anticis dentibus tribus validis, basi denticulatis. Tibiis et tarsi intermediis satis spinosis longis ciliatis.

Long. 0,0028 (1/4 l.) larg. 0,0017 (3/4 l.).

Corps brun ou d'un brun rouge. *Tête* lisse, imponctuée ou à peine pointillée : strie latérale du front, dépassant à peine les limites du rétrécissement antérieur, largement interrompu en devant. *Labre* transverse, non échancré, parallèle, environ quatre fois aussi large que long. *Mandibules*, près de deux fois plus longuement prolongées que le labre ; courbées en devant presque à angle droit et paraissant, par là, obtuses ou tronquées. *Côté interne des yeux* et *côté de la partie médiale des antennes* hérissés de long cils blonds et sétiformes : bouton de ces dernières, rougeâtre ou d'un rouge cendré. *Prothorax* élargi en ligne presque droite ou légèrement et à peu près également courbe ; assez faiblement convexe ; rayé latéralement d'une strie parallèle à ce bord ; marqué de sortes de rides formées par des espèces de points squammiformes, plus faibles sur le dos que sur les côtés ; inférieurement garni sur les côtés de longs cils blonds. *Elytres* sensiblement élargies en ligne courbe jusqu'au cinquième de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne à peu près droite ; à stries finement ponctuées : la première ou juxta suturale entière, cour-

béc en demi-cercle en devant pour s'unir à la deuxième (qui est la première des stries obliques) : celle-ci, postérieurement raccourcie d'un tiers environ de la longueur des étuis : la troisième, presque terminale : les autres, à peu près terminales ; marquées, entre les première et deuxième stries, et vers la partie postérieure de l'espace existant entre les deuxième et troisième, de points médiocrement épais, plus affaiblis en devant ; à peu près lisses sur le reste ; hérissées de longs cils blonds vers les bords du repli. *Pygidium*, presque lisse ou superficiellement pointillé dans sa moitié postérieure, couvert dans sa moitié antérieure, ainsi que le segment précédent, de points arrondis ou en anneaux interrompus. *Dessous du corps* garni sur les côtés de longs poils blonds. *Prosternum* comprimé, presque tranchant sur les deux tiers antérieurs de son arête, rayé d'une ligne sur cette tranche, élargi en triangle dans son tiers postérieur, lisse sur cette partie, rayé d'une strie latérale, faiblement arqué en arrière à son bord postérieur. *Mesos-ternum* faiblement échanéré en arc en devant ; rayé près de son bord antérieur d'une strie interrompue dans son milieu ; lisse ainsi que les parties suivantes : bord postérieur du deuxième arceau ventral et des suivants garnis de cils sétiformes. *Pieds* d'un rouge brun : cuisses hérissées de longs cils blonds sur leur tranche inférieure. *Jambes* comprimées : les antérieures longuement ciliées sur leur tranche inférieure ; armées de trois fortes dents et de quatre ou cinq autres petites plus rapprochées de la base, sur leur arête externe : les intermédiaires et postérieures, sensiblement arquées, denticulées et munies extérieurement de longues soies spinosules, d'un rouge livide. *Tarses* garnis de cils semblables.

Cette espèce a été découverte dans le mois de juin 1850, par M. Victor Mulsant, près de la Seyne-sur-Mer (Var). Elle vit dans les sables que les vagues entassent près des bords de la mer.